

Consignes de sécurité



**STELLA
JONES**

Assemblée annuelle des actionnaires

le 6 mai 2026



Mise en garde concernant les déclarations prospectives

La présente présentation contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (« déclarations prospectives »). Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « voudraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « objectif », l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, nos plans actuels et futurs, attentes et intentions, résultats, niveaux d'activité, notre performance, nos objectifs ou réalisations, ou tout autre événement ou développement futur, y compris les déclarations relatives aux objectifs financiers fixés pour la période 2026-2028 (notamment les ventes, la croissance des ventes, la marge du BAIIA et la croissance du résultat par action), la stratégie d'allocation du capital de la Société (incluant le versement de dividende), les initiatives ciblées de la Société visant à optimiser son réseau de production, notamment au sein de ses activités de traverses de chemins de fer, pour accroître son efficacité et soutenir la croissance future, ainsi que les déclarations relatives aux plans de la Société visant à étendre ses activités de structures en treillis d'acier aux États-Unis avec la construction d'une nouvelle installation de fabrication. Ces déclarations reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses et sont formulées par la Société à la lumière de l'expérience de sa direction et de sa perception des tendances historiques, de la situation actuelle et des développements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Par nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, car elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire à l'avenir. Ces risques et incertitudes peuvent porter, entre autres, sur la dépendance de la Société à l'égard de clients importants, la disponibilité et le coût des matières premières, les perturbations opérationnelles, les changements climatiques, la dépendance à l'égard du personnel clé, les technologies de l'information, les incidents de cybersécurité et de protection des données, la conjoncture économique mondiale, l'incertitude géopolitique, la stratégie d'acquisition de la Société, l'expansion future de l'usine de la Société, la capacité de la Société à lever des capitaux, la conformité environnementale et les litiges, ainsi que les facteurs et hypothèses mentionnés dans le présent document et dans les documents d'information continue de la Société. Ces risques et incertitudes, ainsi que d'autres liés aux activités de la Société, sont décrits plus en détail à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Bon nombre de ces risques échappent à la capacité de la Société de les maîtriser ou de les prévoir. En raison de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne valent qu'à la date où elles sont formulées. La présente présentation reflète l'information dont disposait la Société au 5 mai 2026. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La présente présentation contient des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les lecteurs sont invités à lire la présente présentation conjointement avec la section intitulée « Indicateurs non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la fin de cette présentation.

Bienvenue

Katherine A. Lehman
Présidente du conseil d'administration

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

Présidente du conseil, secrétaire et scrutateurs

Avis de convocation

Rapport des scrutateurs

Vote

États financiers et rapport des auditeurs indépendants

Élection des administrateurs

Nomination des auditeurs

Vote consultatif sur l'approche de la Société en matière de rémunération de la haute direction

Clôture du vote et rapport sur les résultats

Levée de la partie formelle de l'assemblée

Présentations de la direction

Période de questions

Membres de la direction



Éric Vachon, CPA

Président et chef de la direction



Silvana Travaglini, CPA

Première vice-présidente
et chef des finances



James P. Kenner

Premier vice-président,
chef des affaires juridique et
secrétaire

Administrateurs non-membres de la direction



Michelle Banik



Robert Coallier



Sean Donnelly



Anne E. Giardini



Karen Laflamme



Renée Laflamme



Katherine A. Lehman



Simon Pelletier



Douglas Muzyka

Mot d'ouverture

Katherine A. Lehman
Présidente du conseil d'administration

Faits saillants 2025

Exécution rigoureuse | Fondation solide | Prochaine phase de croissance ambitieuse

- 2025 : Une année charnière marquée par la continuité, des mesures décisives et des progrès significatifs
- 25^e année consécutive de croissance du chiffre d'affaires
- 21^e année consécutive de croissance du dividende



Rehausser notre gouvernance



Jalons en matière de développement durable

- Publication du premier rapport sur le climat en 2025
- Progrès vers l'objectif de réduction de 32 % des émissions de GES de portée 1 et 2 d'ici 2030



Engagement auprès des actionnaires

- Dialogue proactif et continu avec les investisseurs actuels et potentiels
- Approche structurée et communication transparente



Rémunération et imputabilité

- Les lignes directrices en matière d'actionnariat renforcent la vision à long terme
- Cadre de rémunération aligné sur les intérêts des actionnaires



Renouvellement du conseil d'administration

- Accueil de nouveaux membres au conseil :
 - Renée Laflamme (IA et transformation numérique)
 - Sean Donnelly (fabrication d'acier, services publics et ESS)

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

Présidente du conseil, secrétaire et scrutateurs

Avis de convocation

Rapport des scrutateurs

Vote

États financiers et rapport des auditeurs indépendants

Élection des administrateurs

Nomination des auditeurs

Vote consultatif sur l'approche de la Société en matière de rémunération de la haute direction

Clôture du vote et rapport sur les résultats

Levée de la partie formelle de l'assemblée

Présentations de la direction

Période de questions

Élection des administrateurs



Michelle Banik



Robert Coallier



Sean Donnelly



Anne E. Giardini



Karen Laflamme



Renée Laflamme



Katherine A. Lehman



Simon Pelletier



Douglas Muzyka



Éric Vachon

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

Présidente du conseil, secrétaire et scrutateurs

Avis de convocation

Rapport des scrutateurs

Vote

États financiers et rapport des auditeurs indépendants

Élection des administrateurs

Nomination des auditeurs

Vote consultatif sur l'approche de la Société en matière de rémunération de la haute direction

Clôture du vote et rapport sur les résultats

Levée de la partie formelle de l'assemblée

Présentations de la direction

Période de questions

Mise à jour stratégique

Éric Vachon,
Président et chef de la direction

Une année de mesures décisives et de réalisations

- Ventes : **~3,5 G\$** | **25^e** année consécutive de croissance des ventes
- BAIIA ajusté¹ : **623 M\$** | Marge de près de **18%**
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : plus de **550 M\$**
- **506 M\$** remis aux actionnaires au cours de la période de 2023 à 2025 — dépassant notre engagement
- Plus de **3 200** employés au Canada et aux États-Unis



¹ Ce terme n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la fin de cette présentation.

STELLA
JONES



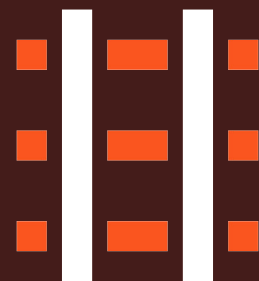
**Une vision
concrétisée.
Une fondation
renforcée.**

Nos activités principales – Une performance solide



Produits pour services publics (52 % des ventes)

- Accélération de la demande au 2^e semestre 2025, dynamique se poursuivant au T1 2026
- Profitent d'un modèle d'affaires basé sur les contrats, de solides relations avec la clientèle et d'infrastructures vieillissantes



Traverses de chemin de fer (24 % des ventes)

- Paysage industriel en évolution et face à des pressions concurrentielles
- Priorité : optimisation du réseau et réalignement des offres à haute valeur ajoutée



Bois d'œuvre résidentiel (18 % des ventes)

- Performance stable dans un contexte de marché difficile
- Résilience grâce à un modèle à valeur ajoutée, une distribution nationale et un service de premier plan

Innovation, sécurité et durabilité

- Déploiement du **progiciel de gestion intégré** terminé
 - Permet une prise de décision fondée sur les données à l'échelle de l'entreprise
- Lancement d'un **programme de formation en IA** pour les employés
- 3^e année consécutive de **baisse des incidents liés à la sécurité**
- **Investissement dans Lizzie Bay Logging** — Partenariat avec des Premières Nations en C.-B.

Regard vers l'avenir

Objectifs financiers 2026 à 2028¹

VENTES

TCAC 2025 à 2028

4 à 5 %

Poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics

~50 % des ventes, croissance à un chiffre dans le milieu de la fourchette

Locweld et Brooks
~225 M\$ de ventes annuelles

Traverses de chemin de fer
croissance à un chiffre dans le bas de la fourchette

Bois d'œuvre à usage résidentiel
~600 à 650 M\$ par an

MARGE DU BAIIA²

17,5 à 18,5 %

Croissance alimentée en partie par les initiatives axées sur les efficiences opérationnelles et l'amélioration des processus liés à la chaîne d'approvisionnement

RPA

↑ 10 % et +

TCAC 2025 à 2028

Augmentation favorisée par de multiples leviers de rentabilité et d'activité de rachat d'actions

(1) Depuis le T1 2026, la marge de BAIIA et le RPA (de base et dilué) sont présentés sous forme de marge de BAIIA ajusté et de RPA ajusté (de base et dilué). Ces changements ne modifient pas les objectifs sous-jacents, qui demeurent de 17,5 à 18,5 % pour la marge de BAIIA ajusté et un taux de croissance annuel composé (TCAC) supérieur à 10 % pour le RPA ajusté (de base et dilué).

(2) Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée selon les PCGR et qui n'est probablement pas comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section « Indicateurs non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la fin de cette présentation.

Mise à jour financière

Silvana Travaglini,
Première vice-présidente
et chef des finances

Faits saillants financiers 2025



(en millions de dollars canadiens, sauf données par action et ratios)

	2025	2024
Ventes	3 492	3 469
Bénéfice brut¹	705	724
Marge du bénéfice brut¹	20,2 %	20,9 %
BAIIA ajusté	623	633
Marge du BAIIA ajusté¹	17,8 %	18,2 %
Résultat net	337	319
Résultat par action (RPA) - de base et dilué	6,09 \$	5,66 \$
RPA ajusté - de base et dilué¹	5,56 \$	5,66 \$

¹ Ces termes indiqués n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la fin de cette présentation.

Nos priorités en matière d'allocation du capital disciplinée

Occasions de croissance stratégique

Environ 260 millions \$ pour l'acquisition de Locweld et de Brooks

Remise de capital aux actionnaires

Dépassement de l'engagement de retourner 500 millions \$ aux actionnaires pour la période 2023 à 2025.

Dividende constant

Dividende du T1 2026 : 0,34 \$ par action | +10 % d'augmentation

Faits saillants financiers T1 2026



(en millions de dollars canadiens, sauf données par action et ratios)

	T1 2026	T1 2025
Ventes	791	773
Bénéfice brut¹	155	168
Marge du bénéfice brut¹	19,6 %	21,7 %
BAIIA ajusté¹	136	141
Marge du BAIIA ajusté¹	17,2 %	18,2 %
Résultat net	60	93
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	47	(16)
Résultat par action (RPA) - de base et dilué	1,10 \$	1,67 \$
RPA ajusté - de base et dilué¹	1,12 \$	1,15 \$

¹ Ces termes n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la fin de cette présentation.

STELLA
JONES



Le pilier derrière les infrastructures solides.

Période de questions

**STELLA
JONES**

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 6 mai 2026



Relations avec les investisseurs

David Galison
Vice président, Relations avec les
investisseurs
dgalison@stella-jones.com

Médias

Stephanie Corrente
Directrice, communications
d'entreprise
scorrente@stella-jones.com

stella-jones.com



Annexes

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La présente section comprend les informations requises par le Règlement 52-112 sur l'obligation de déclaration des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières à l'égard des « mesures financières déterminées » (tel que défini dans ce règlement).

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR décrits ci-dessous, ainsi que les autres mesures financières (à savoir le bénéfice brut et la marge brute, qui sont présentés comme des mesures financières supplémentaires), n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et ne sont probablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La méthode de calcul de ces mesures par la Société peut différer des méthodes utilisées par d'autres émetteurs et, par conséquent, la définition de ces mesures peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. De plus, les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et les autres mesures financières ne doivent pas être considérés comme un substitut aux informations financières connexes préparées conformément aux PCGR. La direction considère que les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières déterminées décrites ci-dessous constituent une information utile pour aider les investisseurs avertis à comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, car elles fournissent une mesure complémentaire de sa performance.

Bénéfice brut et marge brute

- Bénéfice brut : ventes moins coût des ventes
- Marge brute : bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante

La Société utilise ces mesures financières supplémentaires pour évaluer son rendement opérationnel continu.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Résultat d'exploitation ajusté, marge du résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

- Résultat d'exploitation ajusté : résultat d'exploitation excluant le gain sur règlement d'assurance, le recouvrement d'assurance pour pertes liées à l'interruption des activités, les frais de restructuration, la dépréciation d'actifs, ainsi que les coûts d'acquisition, les coûts d'intégration et l'amortissement des immobilisations incorporelles liés aux acquisitions importantes
- Marge du résultat d'exploitation ajusté : résultat d'exploitation ajusté divisé par les ventes de la période correspondante
- BAIIA ajusté : résultat d'exploitation excluant le gain sur règlement d'assurance, le recouvrement d'assurance pour pertes liées à l'interruption des activités, les frais de restructuration, la dépréciation d'actifs, ainsi que les coûts d'acquisition et les coûts d'intégration liés aux acquisitions importantes, et l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles, y compris celles liées aux acquisitions importantes
- Marge du BAIIA ajusté : BAIIA ajusté divisé par les ventes de la période correspondante

La Société utilise ces mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance opérationnelle et financière. De plus, la Société considère que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté constituent de l'information utile pour les investisseurs, puisqu'il s'agit de mesures communes dans l'industrie, utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une société à assumer le service de la dette et à respecter ses autres obligations de paiement, ou comme une mesure d'évaluation commune. Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR ci-dessus avec leurs mesures PCGR les plus comparables :

(en millions \$)	Périodes de trois mois closes les 31 mars		Exercice clos le
	2026	2025	31 décembre 2025
Résultat d'exploitation	97	143	516
Éléments de rapprochement :			
Règlement d'assurance	—	(38)	(38)
<i>Gain sur le règlement d'assurance</i>	—	(28)	(28)
<i>Recouvrement d'assurance pour pertes liées à l'interruption des activités</i>	—	(10)	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	—	—
Résultat d'exploitation ajusté	99	105	478
Amortissement excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	37	36	145
BAIIA ajusté	136	141	623

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Résultat net ajusté et RPA ajusté - de base et dilué

- Résultat net ajusté : résultat net excluant les éléments suivants, nets d'impôts : gain sur règlement d'assurance, recouvrement d'assurance pour pertes liées à l'interruption des activités, frais de restructuration, dépréciation d'actifs, ainsi que les coûts d'acquisition, les coûts d'intégration et l'amortissement des immobilisations incorporelles liés aux acquisitions importantes
- RPA ajusté - de base : résultat net ajusté pour la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période
- RPA ajusté - dilué : résultat net ajusté pour la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives

La Société utilise ces mesures non conformes aux PCGR pour évaluer son rendement opérationnel continu. Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR ci-dessus avec leurs mesures PCGR les plus comparables :

(en millions \$, sauf les données par action)	Périodes de trois mois closes les 31 mars		Exercice clos le
	2026	2025	31 décembre 2025
Résultat net	60	93	337
Éléments de rapprochement :			
Règlement d'assurance	—	(38)	(38)
<i>Gain sur le règlement d'assurance</i>	—	(28)	(28)
<i>Recouvrement d'assurance pour pertes liées à l'interruption des activités</i>	—	(10)	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	—	
Impôts sur le résultat liés aux éléments ci-dessus ¹	(1)	9	9
Résultat net ajusté	61	64	308
RPA ajusté - de base et dilué	1,12 \$	1,15 \$	\$5,56

¹ Calculés à l'aide du taux d'imposition effectif de la période